

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-448/SG/CG concernant une prise en charge des frais d'évacuation, de convoyage, de traitement et de séjour en métro- pole.

n° 70-448/SG/CG

Ministère

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES
SOCIALES

Date de publication

22 avril 1970

Numéro JO

n° 9 du 11/05/1970

Date du numéro

11 mai 1970

TEXTE INTÉGRAL

Sont pris en charge par le budget du Territoire les frais d'évacuation, de convoyage, de traitement et de séjour à l'hôpital Saint-Louis, service du Professeur J. Bernard, Paris, de M. Kassim Kamil Mohamed. Ce malade, qui sera évacué le 24 avril 1970, voyagera dans la position couchée et sera convoyé par le médecin de 2° classe Césari Jean, lequel rejoindra le Territoire par voie aérienne dès sa mission terminée. Ces dépenses seront imputables au budget du service local.